

# FactSheet

## Module AGROLINE Service

<b>Module</b>	<b>AGROLINE Service</b>
<b>Environnement</b>	<b>barto powered by 365FarmNet</b>
<b>Prix</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Période valable</b>	<b>1 an, prolongation automatique d'1 an jusqu'à l'annulation</b>
<b>Période d'essai</b>	<b>Pas disponible en version de test</b>
<b>Période de résiliation</b>	<b>À tout moment, avec effet à la fin de son terme</b>
<b>Fournisseur</b>	AGROLINE
<b>Échange de données</b>	Le module requiert les informations suivantes de votre compte : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identité (numéro Agate)</li> <li>• Informations sur l'exploitation (numéro de l'exploitation)</li> <li>• Informations sur les variétés</li> <li>• Produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>Brève description</b>	Le module AGROLINE Service comprend des modèles de plans de protection pour la plupart des cultures et modes de culture. Vous pourrez ainsi établir votre propre plan de protection des cultures ou demander à votre conseiller-ère en protection des cultures AGROLINE de vous fournir un plan sur mesure. Vous pourrez générer automatiquement une liste de commande pour votre LANDI basée sur le plan de protection des cultures
<b>Étendue des fonctions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande et réception d'un plan de protection des cultures numérique de votre conseiller-ère AGROLINE.</li> <li>• Téléchargement du plan de protection.</li> <li>• Création d'une liste de commande claire pour votre LANDI.</li> <li>• Visualisation de la liste d'homologation actuelle des produits phytosanitaires (OSAV).</li> <li>• En ajoutant CropService au module AGROLINE Service vous obtenez une mise en réseau des différents processus (planification de l'assolement et des cultures, plan de fumure, etc.) pour une documentation sans faille.</li> </ul>
<b>Application</b>	<b>Aucune</b>
<b>Divers</b>	Les cultures prévues peuvent être reprises du module Planification de l'assolement et des cultures. Vous évitez ainsi d'avoir à saisir plusieurs fois les mêmes informations.